



République Française  
Département de Mayotte  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD



COMPTE RENDU DE RÉUNION DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE/TOURISME

La réunion de la Commission Développement économique/Tourisme de la CCSud s'est tenue le 9 Mai 2018 au siège, ancienne mairie de Bandrélé sur convocation de la vice-présidente Chamsia DJIHADI SOILIH I envoyée le 6 Février 2018 par voie dématérialisée.

**Etaient présents :**

**Bandrélé :** Mme Chamsia DJIHADI SOILIH I.

**Bouéni :** M El Farsi SAID

**Chirongui :** Mme Saandia BOINA,

**Kani-Kéli :** M Mohamadi-Colo SOILIH I-MADI, Mme Zalihata ABOUDOU.

**Etaient Excusées :**

Mme Hanima IBRAHIMA

**Etaient Absents :**

M. Salami ASSANI, Mme Mariama MHIDINI, M. Soidridine MADI, M Soilihi AHMED,  
Mme Tahanlabati Tissianti OILI AHAMADI, Mme Hidahya MAHAFIDHOU, Mme Mariame BACO OUSSENI,

**Assistaient à la Commission :** Attoumani Black ABDULLAH, Anrifina ASSANI, Fonte IBRAHIM,  
Ismaila MDEREMANE SAHEVA, Chanoor CASSAM (DGA-CCSud), Abbassi MOUZE (Juriste-CCSud) Philippe  
LECLERE (DGS)

La Vice-Présidente, Chamsia DJIHADI SOILIH I souhaite la bienvenue aux participants pour cette réunion qui a été ouverte à tous les conseillers qui le souhaitent par décision du Président. Elle aborde ensuite l'ordre du jour :

**1. Assises du Développement Solidaire du Sud : Point d'étape**

La vice-présidente rappelle qu'elle a préparé ce point avec Abassi MOUZE, juriste stagiaire à la CCSud et qui a été affecté à ce dossier ainsi qu'au suivant au point 3.

Abassi MOUZE fait le point en évoquant les diverses réflexions menées par le groupe de pilotage qui dans un premier temps a dû éclaircir la notion de développement solidaire. En effet, il faut entendre un développement « ensemble » de façon « solidaire » et non pas dans le sens d'une économie sociale ou solidaire qui n'est qu'une des composantes envisagées. Certains participants au premier groupe de pilotage comme les centres sociaux se sont trouvés en décalage par rapport à l'objectif des Assises. Le groupe de pilotage sera donc recomposé dans ce sens. Il rappelle que les dates ont été fixées les 4 et 5 juillet pour ne pas coïncider avec le salon de l'artisanat organisé aux dates envisagées précédemment.

La direction souhaitée par le Président est claire : il s'agit d'intéresser d'éventuels investisseurs ou porteurs de projets pour qu'ils viennent s'installer ou se développer au Sud et aussi faire connaître les compétences et les projets de la CCSud.

L'équipe de techniciens CCSud précise que des ateliers transversaux sont préférables sur trois thèmes qui pourraient être :

- Le développement du tissu économique existant, quel rôle pour l'Interco
- L'accueil de nouveaux projets, la structuration de filières et l'aménagement de zones
- L'aide à la sortie de l'économie informelle

Un dossier destiné au financement par le programme européen « LEADER » a été élaboré durant la rédaction du compte rendu. Il est joint en annexe et fera l'objet d'une validation par la prochaine commission.

## **2. Maitrise d'ouvrage du projet Abattoir de Malamani (Z.A.E)**

La commune de Chirongui qui avait initié ce projet en 2011 a délibéré le 19 février 2018 pour transférer ce projet d'abattoir à l'Intercommunalité dans le cadre de sa compétence « développement économique ». L'abattoir doit se situer sur la ZAE Intercommunale de Malamani. Il fait partie des priorités annoncées par la ministre de l'outremer. Il sera proposé au conseil communautaire d'approuver la maitrise d'ouvrage tout en intégrant la commune au groupe de pilotage.

Philippe LECLERE indique à la commission qu'une première étude de l'ADIV commandée par la commune de Chirongui et la COOPADEM (Coopérative Agricole Des Éleveurs Mahorais) est disponible à la consultation pour tous les conseillers communautaires.

Chanor CASSAM fait l'historique du projet et indique qu'il prépare le cahier des charges pour une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) qui sera initiée dans le mois pour accompagner la CCSud jusqu'à l'achèvement. L'AMO devra aussi préciser certains points comme la gestion des déchets de l'abattoir. Une unité de méthanisation est envisagée (production de gaz ou d'électricité) par le traitement de déchets organiques. Les partenaires actuels devant composer le groupe de pilotage sont Le Conseil Départemental, la DAAF, la DEAL, le SGAR, l'EPFAM, la COPADEM l'AFD sans que cette liste ne soit définitivement arrêtée.

Le Conseiller Fonte IBRAHIM qui connaît bien le dossier demande que soient bien associés toutes les personnes au fait de ce projet déjà ancien et qui se crédibilise maintenant au niveau de l'Interco. El Farsi SAID met également en garde quant au bon dimensionnement de l'abattoir.

## **3. Proposition du Comité Miss-France Mayotte**

L'association « Organisation Miss Mayotte » et la délégation régionale de miss France ont proposé d'organiser pour la première fois la soirée de l'élection au sud du département et a retenu le site de Kani-bé sur la commune de Kani-Kéli qui réunit l'ensemble des conditions d'accueil pour les candidates, les personnalités dont Miss France et les 1000 spectateurs de la soirée de l'élection.

Le dossier a été pris en main par Abassi MOUZE qui a entrepris le recensement des moyens matériels à mettre en œuvre et les propositions de chaque commune membre qui auront l'occasion de mettre en valeur leur patrimoine en accueillant pour des visites et des moments médiatiques, les personnalités qui seront mobilisées durant une semaine avant l'événement.

Il décrit ensuite les besoins de l'organisation en terme logistique, et ce que les communes ont déjà proposé et présente les lieux concernés et leur destination pour l'événement.

Une convention de partenariat sera signée avec l'organisateur à la fin de mois

#### **4. Point sur les sentiers touristiques : focus sur le mont Choungui.**

La Vice-Présidente souhaite ajourner ce point de l'ordre du jour car une réunion spéciale est prévue avec le Conservatoire du littoral (madame KORDJEE Cris) le vendredi 11 mai à 14h. Un compte rendu spécifique sera envoyé à l'issue de cette présentation

Philippe LECLERE précise néanmoins qu'il a participé avec une conseillère communale de Kani-Kéli à une réunion concernant spécifiquement le sentier du mont Choungui dans les locaux du Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) en présence de la DEAL, du service forestier du Conseil Général et l'ONF. Cette réunion était destinée à la préparation en commun d'une réponse à un appel à projet de l'Agence Française de la Biodiversité pour la réalisation des travaux de sécurisation et d'implantation de dispositifs anti-érosion ainsi que la lutte contre les espèces végétales envahissantes et la préservation d'espèce endémiques rares en danger d'extinction. Un dossier de présentation et de travail est annexé au présent compte rendu.

Philippe LECLERE précise que les sentiers de randonnées représentent un fort intérêt touristique et relèvent à ce titre de la compétence intercommunale. C'est pour cette raison qu'ils sont évoqués dans cette commission mais que compte tenu de la notion de protection de l'environnement associée à ces sentiers, il conviendra de faire un choix de commission ou d'associer la commission environnement.

#### **5. Participation CCSud au salon du tourisme de septembre 2018**

La participation de la Communauté de Communes au salon du tourisme est envisagée pour le mois de septembre et certaines communes membres ont fait savoir qu'elles ne siègeraient plus cette année. Il convient donc de prévoir les supports de diffusion de l'information et les entreprises locales à mettre en valeur, ce qui nécessite parfois une aide au déplacement de matériels ou de stocks comme cela était le cas l'an dernier pour le musée du sel par exemple.

La vice-Présidente souhaite que la CCSud se prépare à organiser le premier salon du tourisme du sud en 2019. Il est convenu d'évoquer particulièrement ces points lors de la prochaine réunion de la commission.

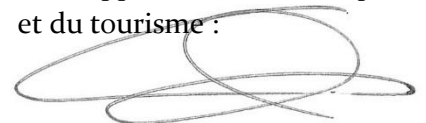
La vice-présidente approuve l'ensemble des propositions, elle souhaite que le compte rendu de cette commission et les documents soient diffusés à tous les conseillers communautaires.

La Commission développement économique/tourisme prend acte de l'ensemble des informations et donne un avis favorable à la poursuite des actions telles que définies plus haut.

La vice-présidente Chamsia DJIHADI SOILHI remercie les participants et clôture la séance

Fait à Bandréle le 30 mai 2018

La vice-présidente chargée du  
développement économique  
et du tourisme :



Chamsia DJIHADI SOILHI